dont on ne saurait trop le louer, fit arrêter les personnes, désignées plus haut, et saisir le matériel, qui est estimé environ 50.000 fr., en même temps que 400 kilog. de produit fabriqué, qui se trouvait chez Derinck. Malheureusement, les coupables ayant eu vent de quelque chose, avaient eu soin de détruire toutes leurs écritures, de sorte qu'on se trouve en présence de livres déchirés ou en blanc et qu'il n'a pas encore été possible de retrouver le nom des acheteurs de ce mauvais produit.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette grave affaire.

Menus faits. — Dimanche, vers 11 h. 3/4 du soir, un nommé Berthe Edouard, 22 ans, cocher au service de M. Martin, boulevard Montebello, et demeurant rue Colbert, 105, passant sur le l'Hôpital-Militaire avec sa voiture attelée d'un cheval, celui-ci ayant heurté le bordure du trottoir, il se mit de son siège sur le pavé, mais heureusement ne s'est fait aucun mal.

— Lundi, vers neuf heures du matin, la voiture de M. Devillers, boulanger, rue Faidherbe, 38, a accroché et renversé place du Théâtre, la baraque de Mme Flaubert, marchande de fleurs.

Il n'y a eu aucun accident de personnes et les deux parties se sont arrangées quant aux dégats.

LE NORD

La Madeleine. La mendicité est un art et Six, Edouard, y est passé maître, témoins les faits suivants :

Pour s'attirer les bonnes grâces d'en blanchisseuse qui habite Ennetières-en-Weppes, Six emploie toutes les séductions possibles ; il s'adresse aux boulangers et leur demande des petits gâteaux défraichis ; aux charcutiers, il insinue que leur jambon est le mieux ; aux épiciers, que le fromage s'apprête à marcher seul ; enfin, aux autres bonnes âmes il demande des gros sous. Et il obtient tout ce qu'il sollicite !!

Palatras ! voilà le pot au lait renversé !

M. le commissaire de police arrête Six et le met en prison. Adieu paniers, les vendanges sont faites !

— Deux mauvais sujets, Berth et Debever, voulant faire la noce sans bourse délier, allèrent boire quelques verres d'absinthe, à sept heures du matin, chez la femme Courcier, au hameau de Berkem, pour se donner du ton, sans doute — et partirent sans solder la cabaretière qui n'était pas contente, comme bien on pense.

De chez Courcier au cabaret Cauquermont il n'y a qu'un pas ; allons-y, dit l'un, allons-y, dit l'autre.

On but et on voulut partir en disant : « Bonsoir patron. » — Comment, « bonsoir ? » il est grand matin, et vous me dites bonsoir, réglez plutôt votre compte.

Nous allons le le régler ; et, en effet, les deux drôles trappèrent tant et si bien le pauvre cabaretier qu'il dû s'enfuir au fond de sa cuisine et se défendre avec des chaises.

Après ce siège si vaillamment soutenu, Coquermont alla trouver M. Gaffroy, commissaire de police, qui a rédigé le procès-verbal de ce combat mémorable.

Non contente de lauriers conquis par son fils, la veuve Berth a tenu, elle aussi à être « inscrite sur le procès-verbal, elle a outragé à plusieurs reprises le garde-champêtre.

On ne pouvait réellement pas lui refuser satisfaction.

Comines. — La société philharmonique de cette ville a obtenu au concours de Denain un magnifique succès. Cette phalange artistique s'est maintenue à la hauteur de sa réputation ; aussi les habitants de Comines s'apprêtent à lui faire mardi à sa rentrée une réception digne de la société étée son excellent chef.

DOUAI

Dorignies. — *La liberté mise en pratique par les cléricaux.* — Une correspondance que nous recevons de Dorignies, nous révèle des faits qu'il importe de faire connaître aux autorités et aussi à la masse de nos lecteurs. Dorignies est un bourg de la ville de Douai qui a toujours manifesté son amour pour les institutions républicaines. Depuis quelque temps, le directeur du pelgnage, M. Delattre, avait manifesté l'intention de cléricaliser la population.

Un patronage avait été établi dans l'usine et tous les dimanches, les ouvriers qui peinent tous les jours pour gagner un médiocre salaire, étaient forcés de venir, qui de Roost, qui de Roches, celui-ci de Flines, celui-là de Lallaing, passer ses heures de loisir à écouter les sermons de leur patron, M. Delattre et de son acolyte, le curé de Dorignies. Il semblait que la mesure était comble. On se trompait. M. Delattre a trouvé son maître. Il lui est venu de Decazeville.

C'est le nouveau directeur des mines de l'Escarpelle, M. Héliot. Dès son arrivée, il s'est enquis, non pas des besoins des employés et ouvriers, ni de leurs salaires, mais bien de leurs opinions. Aux uns, il a demandé leur acte de baptême, aux autres la preuve de leur mariage religieux. Chez tous, il est intervenu vers Pâques, pour les forcer à la confession et à la communion. *C'est fait plus ; le curé de Dorignies, un fanatique, avait organisé ce que l'on appelle une mission.*

Par ordre, tous les employés et leurs familles assistaient le soir, à 8 heures, au *salut*. La veille de l'Ascension dernier, jour de la mission, à 10 heures du soir arrivaient à l'église pour la confess on M. Héliot, Directeur, M. Lacroix, *sous-directeur*, et M. Delattre accompagnés de leurs dames, et sous les yeux de ces potentats, défilaient cinq minutes plus tard, tous leurs parlas, les employés des mines, ceux du peignage, en compagnie de leurs dames, venant s'agenouiller au confessionnal par ordre de leurs maîtres.

Il paraît même que le médecin de la Compagnie, qui fait volontiers parade de ses opinions républicaines, a dû suivre le mouvement et obéir comme un simple caporal. On nous affirme aussi, mais nous hésitons à le croire, qu'un fonctionnaire, un instituteur, aurait subi cette pressi on du sire Héliot.

Certes, nous respectons la liberté de tous, surtout la liberté de conscience; mais c'est précisément en son nom que nous protestons contre ces agissements, contre cet embrigadement forcé d'employés à qui on impose le choix entre le pain de la famille ou l'asservissement le plus complet.

Nous ne pouvons que signaler ce scandale à l'opinion publique en exprimant le vœu de voir nos législateurs et nos gouvernants s'occuper de cette situation intolérable et aviser aux moyens de protéger la liberté de conscience des employés et ouvriers contre les ignobles agissements de leurs patrons.

Aniche. — Samedi 16 courant, avait lieu à Aniche une réunion publique organisée par la Chambre syndicale des verriers d'Aniche.

Il y avait environ 1 500 assistants. Les questions posées étaient : des réformes sociales et des syndicats professionnels. Le citoyens Lesplitte, Jouveneaux et Jaboulay ont pris tour à tour la parole.

M. Lesplitte a démontré l'étendue du mot « socialisme » et a indiqué aux ouvriers la marche à suivre pour arriver à la mise en œuvre revendications. Il a montré ce que la République a fait pour l'ouvrier et ce qu'elle aurait à faire.

Le citoyen Jouveneaux est monté à la tribune et a démontré l'utilité des syndicats. Il a parlé du syndicat des mineurs de Rive-de-Gier qui a donné la première impulsion dans le département du Nord.

Nous avons, a-t-il ajouté, une arme sûre que la République nous a donnée, et cette arme c'est le bulletin de vote. Oui, le bulletin de vote qui mettra au Palais-Bourbon et au Luxembourg des candidats élus par l'ouvrier.

Le citoyen Jaboulay, ayant mal à la gorge, s'est fait entendre quelques minutes seulement.

Le président Goffin a remercié les orateurs et a ouvert les portes du syndicat aux ouvriers non syndiqués.

Une collecte a été faite au profit des victimes de Fourmies.

VALENCIENNES

Un homme coupé en deux. — Hier, dans la nuit le nommé Lemaire, suvveillant à la gare de Valenciennes a découvert sur la septième voie le cadavre d'un jeune homme de 16 ans nommé Gomez Julien, né à Quarégnon et demeurant à Denain, rue de Villars.

Le malheureux avait été écrasé par un train de marchandises, on ne sait s'il y a accident ou suicide.

Arrestation. — La police vient de mettre en état d'arrestation les nommés :

Gertrude Alphonse-Joseph, sujet belge, pour contravention à un arrêté d'expulsion et Marouzé Louis-Joseph, 77 ans, pour mendicité.

St-Vaast-la-Haut. — Hier à une noce, un mineur nommé Bombecke Auguste, voulut animer la fête en tirant des coups de canon. Il approcha de la poudre un tisonnier rouge, mais le coup en partant lui entonça profondément le tisonnier dans la main.

Après avoir reçu les soins du docteur Cocheteux, il a été amené d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Le concours de musique de Denain

(Par dépêche de notre correspondant)

La pluie est venue contrarier la deuxième journée du concours. Néanmoins l'animation a été grande et le public est venu en foule assister aux *concours d'orphéons* répartis dans différentes salles de la ville.

Concours d'Exécution

Harmonies. — Troisième division étrangère (section unique). Prix, une palme de vermeil. L'union musicale de Comines (Belgique).

Deuxième division, 2e section, palme de vermeil, L'Harmonie d'Hérin.

1re section, La municipale de Bavay.

Première division, 2e section, prix à l'unanimité, La Société philharmonique de Comines (France).

Division d'Excellence. — 1er prix : Couronne de vermeil, à l'unanimité : la Société Philharmonique de Peperinghe.

Concours de soli

Troisième division étrangère. — Section

Prix 1 médaille de vermeil, l'Union musicale de Comines (Belgique).

Deuxième division, 2e section, prix médaille de vermeil, gr. module; l'Harmonie d'Hérin.

Deux ème division, 1re section, 1er prix à l'unanimité, médaille de vermeil grand module, la Municipale de Bavay.

Concours d'exécution

Troisième division, deuxième section : 1er prix, palme de vermeil, La Municipale de Prisches; 2me prix, La Municipale d'Haspres.

Troisième division, première section : 1er prix, palme de vermeil, la Fanfare républicaine de Fresnes; 2me prix, la Communale de Douchy.

Concours de soli

Troisième division, deuxième section : 1er prix, une médaille de vermeil, la Municipale d'Haspres; 2me prix, la Municipale de Prisches.

Troisième division, première section : Prix ex-æquo, médaille de vermeil, la Fanfare républicaine de Fresnes et la Communale de Douchy.

Concours d'exécution

Deuxième division étrangère. — 1er prix : la Renaissance de Quévaucamps ; 2e prix : le Progrès de Ruysbroeck.

Première division, 2e section. — 1er prix : la fanfare St-Pierre, de Mons-en-Baroeul.

Division supérieure étranhère. — 1er prix : la société des fanfares de Montreuil-sur-Haine.

Division supérieure, 2e section. — Prix : Couronne de vermeil, grand module, ter la Lyre Ouvrière d'Onnaing.

Division d'excellence, 2e section. — Prix : Couronne de vermeil, grand module, ter la Fanfare Ste-Barbe de Paturages.

Division d'excellence, 1re section. — Prix : Couronne de vermeil, grand module, 1er le Cercle Instrumental de Bruxelles.

Concours de Soli.

Deuxième division étrangère. — 1er prix : Une médaille de vermeil, grand module, le progrès de Ruysbroeck; 2e prix, la Renaissance de Quévaucamps.

Première division, deuxième section. — 1er prix, la société des fanfares de Montreuil sur Haine; 2e, la fanfare de St-Pierre de Mons-en Baroeul.

Division supérieure, deuxième section. — 1er prix, la Lyre ouvrière d'Onnaing.

Division d'excellence, première section. — 1er prix, le Cercle instrumental de Bruxelles.

Orphéons

Troisième division étrangère : 1er prix, médaille de vermeil : Les Montagnard de Flêru, 2e, la Persévérance, d'Hainin.

2e section : 1er prix, l'Union chorale de Blanc-Misseron ; 2e les Chanteurs de la Jeune Garde de Valenciennes ; 3e, l'Orphéon de Raismes. 4e, la Chorale d'Hordain

2e section. — 1er prix, La Lyre Hautmontoise d'Hautmont ; 2e, *La Lilloise de Lille*; 3e, La Fraternelle de Corbehem ; 4e, L'Union chorale de Neuville-sur-l'Escaut.

1re section. — 1er prix à l'unanimité, l'Union chorale de Wattrelos ; 2e, La Lévinoise de Lièvin.

Deuxième division 2e section, 2e prix : Les Bons Amis de Frameries.

Deuxième division, 2e section, 2e prix : Avenir de la Sentinelle.

Première division étrangère, 1er prix, Les Enfants de Tournai, de Tournai.

Première division, 1re section, 1er prix à l'unanimité. Palme de vermeil, la Catésienne de Le Cateau.

Division supérieure étrangère, 1er prix : palme de verme l grand module, La Tournaisienne de Tournai.

Division excellence étrangère, 1er prix : *Société Royale de Hal; 2e : Union chorale de* Paturages.

Division d'excellence, 1er prix : Union orphéonique de Cambrai, gd module.

Concours d'exécution.

3e division, 2e section, 1er prix : la Lyre hautmontoise d'Hautmont ; 2e : la Fraternité de Corbehem ; 3e : Union chorale de Neuville-sur-Escaut ; ment on : la Lilloise de Lille.

3e division, 1re section, 1er prix : Union chorale de Wattrelos; 2e, la Lévenoise de Liévin, 3e, l'Avenir moulinois de Lille.

2me division étrangère, 1er prix, les Bons Amis de Frameries.

1re division 1re section : 1er prix, La Catésienne du Cateau.

Division supérieure étrangère : 1er prix, La Tournaisienne, de Tournai.

DUNKERQUE

La catastrophe de vendredi

Obsèques de Decanter. — Hier matin eut eu lieu à Téplice St-Ouen, les obsèques du malheureux Decanter, l'une des victimes de la terrible catastrophe de vendredi dernier.

Une affluence considérable de marins a suivi le cercueil.

Iersque barqueux. — Le sieur Dehandschewerker, Charles-Louis, 21 ans, journalier, était ivre et faisait du scandale hier vers midi, dans la rue de la Marienne.

Les agents de police qui sont intervenus pour faire cesser le tumulte, ont été outragés, et pendant le trajet pour le conduire au violon, il s'est rebellé en portant des coups aux représentants de la loi.

Arrestation. — Ce matin, le sieur Lemaire prit sur le fait à bord d'un navire, décrochant un bidon de vin, a été conduit au bureau de police.

Chute à l'eau. — Hier à 1 heure et demie du soir, le sieur Raoul Baptiste, 30 ans, ouvrier voilier, demeurant rue Ciamaitin se trouvait contre le garde-corps du canal de Jonction, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba et roula du haut en bas du talus sans trop, Dieu, qui était en état d'ivresse, se serait infailliblement noyé sans le secours des sieurs Loridan et Dumez qui ont pu le saisir par les vêtements et le déposer sur la berge *en attendant que les soins lui fussent donnés.*

Vandalisme. — Les nommés Emile Blondel et Aimé, 18 ans, journaliers ont brisé des vitres à la filature de M. Ravinet et ont détruit plusieurs réverbères dans la section du cimetière. Procès verbal a été dressé et ils ont été mis à la disposition de M. le procureur.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Câble sous-marin. — Le « Ladgate » jaugeant 1502 tonneaux ayant à bord 35 hommes d'équipage et affrété par la société Générale des téléphones, est entré ce matin dans le port, pour venir prendre à Calais un nouveau câble sous-marin. Ce magnifique bâtiment s'est amarré dans le bassin Carnot, au quai Vauban, à l'usine et l'endroit même où se trouvait le « Walmeath.

Nouvelles à la Main

Calino témoin.

On vient d'amenuer les trente-cinq pas et de placer les deux adversaires.

— Attention! crie-t-il. Assumons-nous, avant de donner le signal du combat, que ces messieurs sont à égale distance l'un de l'autre.

⁂

Au commissaire de police :

— Vous ne travaillez donc pas, vous là-haut, *fois on un mois qu'on vous amène ici pour* ivresse.

— Eh bien, ce n'est pour que je suis fidèle au poste.

⁂

Un bohème rencontre un ami qu'il n'a pas vu depuis longtemps et dont la mise éclatante l'étonne.

— Je comprends ta surprise, lui dit l'ami ah ! dame ! il fut un temps où je ne mangeais pas de viande trois fois par jour... Et toi ?

— Moi, je suis toujours végétarien...

— Hein !

— *Oui, je végète !*

⁂

La tante de Calino lui reproche de passer toutes ses soirées au café.

— Oh ! dit-il, si vous le voyiez !... Un petit café, où il n'y a jamais personne !

JULETTE MATHOU

LILLE

Panorama du Siège de Paris. Rue Jean-Bart, 20, ouvrant une surtaxe de 3000 mètres carrés, 1er octobre : 4 à 6 heures, 10 centimes. — Dimanches. De 10 heures à 4 heures : Hôtel de Ville, Faculté des Sciences, Halle aux Sucres et rue du Lombard.

Palais-Rameau. — Exposition des aquarellistes de Lille.

Variétés. — A 8 heures, représentation.

PETITE CORRESPONDANCE

L. F. G. — Vous devez payer pour le temps que vous avez habité la maison.

O. R. Oignies. — Ce n'est pas la personne dont vous parlez.

LE FACTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 18 mai

Paul Lhost, rue de Toulouse. — Jean Vandenbrocke, rue du Tilleul, 205. — Victor Vancalcomet, rue Delattre, cité St-Joseph, 77. — Jeanne Quesnoy, Grande Place, 125. — Louis Vreck, rue Villars, 5. — Clémentine Delonnet, rue Newton. — Gérard Graper, rue de Lannoy, 2 bis. — Valentine Totart, rue Pellart, 27.

Décès du 18 mai

Marie Colmez, 2 ans, rue de Babylone, 2. — Gustave Debrieu, 14 ans, rue St-Antoine. — Desfontaine, 10. — Marie Papré, 72 ans, Hôtel Dieu. — Robert Olyn, 4 ans, rue Romand, cour Romard, 6. — Marie Delaplace, 43 ans, rue Saint-Etienne, 3. — Emile Dubus, 6 ans, rue des Pyrénées, 26. — Louis Carrette, 57 ans, rue de Lannoy, 2. — Théodore Wass, 5 ans, Hôtel Dieu.

Obit du Mois

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation pour assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Joseph, le mardi 19 mai 1891, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme de Dame

Sidonie-Victoire DUVERGER

Veuve de M. Pierre FLIPO

décédée à Templeuve (Belgique) le 20 avril 1891, dans sa soixante-dix-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CONSEIL PAR JOUR

On s'occupe des cou[illegible] en ce moment, à la campagne, et [illegible] trouvent vendre de

ON DEMANDE pour extension d'affaires, un commanditaire ou associé disposant de 30 à 50.000 francs, dans industrie en pleine activité. Grande ville de l'Est. *Suite d'affaires à reprendre.*

S'adresser à M. J. CLEMENCIN, place d'Armes, 4, Dijon. 19424—5920

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 16 Mai. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques.

	16	15		16	15
Courant..	63 90	63 25	Juill-Août	64 —	64 —
Juin.....	63 60	63 50	4 derniers	64 25	64 —

Marque Corbeil : 65 — Circulation : 0.000

Blés.

Courant..	20 75	20 50	Juill-Août	20 50	20 50
Juin.....	20 25	20 —	4 derniers	20 25	20 25

Seigles.

Courant..	18 75	18 50	Juill-Août	18 75	18 75
Juin.....	19 —	19 —	4 derniers	— —	— —

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précéd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	34 25	34 50
» acquitté ...	— —	87 — —
» blanc (type N° 3)	— —	37 — —
» en 6 kil. N° 1	100 50	— —
Retraites disponibles	100 —	41 — —
Mélasse	30 50	30 50
3/6 du disponible ...	— —	— —

PARIS, 16 Mai. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène

Roux 88°..... 34 25 | 34 25 | 34 50

Sucres blancs

Mai.....	35 50	35 —
Juin.....	35 —	35 25
Juillet.....	35 —	35 50
4 octobre	34 25	34 12
Raffiné.....	105 50 à 105 50	

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier ...	1892	90 25	Juillet.....	107 25
Février ...		90 25	Août.....	106 25
Mars.....		90 50	Septembre ...	105 50
Avril.....		— —	Octobre	105 50
Mai.....	1892	108 —	Novembre ...	95 25
Juin.....		107 75	Décembre ...	95 25

ANVERS — Santos.

Janvier		— —	Juillet.....	— —
Février		— —	Août.....	— —
Mars.....		— —	Septembre ...	— —
Avril.....		— —	Octobre	— —
Mai.....		110 25	Novembre ...	— —
Juin.....		109 —	Décembre ...	— —

ALCOOLS

PARIS, 16 Mai. — *(Dépêche spéciale)*

Spiritueux

	16	15
Courant.....	41 75	41 25
Juin.....	42 —	41 25
Juillet-Août.....	42 —	41 25
4 derniers.....	39 25	39 25

COTONS

HAVRE

Janvier ...	1892	56 3/4	Juillet.....	56 3/8
Février ...		56 7/8	Août.....	— —
Mars.....		56 1/8	Septembre ...	57 1/2
Avril.....		56 3/8	Octobre	— —
Mai.....	1892	55 5/8	Novembre ...	56 1/4
Juin.....		55 5/8	Décembre ...	56 3/8

LAINES

Anvers, 16 mai.

En disponible, il a été traité 60 balles de la Plata en suint et 60 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Mai, 0.00 0/0 ; juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0 ; août, 0.00 0/0 ; septembre, 0.00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 5.27 0/0 ; juin, 5.40 0/0 ; juillet, 5.42 1/2 ; août, 5.45 ; septembre, 5.47 1/2 ; octobre, 5.47 1/2 ; novembre, 5.47 1/2 ; décembre, 5.47 1/2 ; janvier, 5.45 0/0 ; février, 5.45 0/0.

Ventes 5.000 kil.

Contrat M

Avril, 0.00 0/0 ; mai, 5.40 0/0 ; juin, 5.50 0/0 ; juillet, 5.52 1/2.

Marché calme.

BOURSE DE BRUXELLES

du 16 Mai

Fmc. 3 1/2 c.	101 15		Bruxel. lib. 1888	97 75	
— 4 c.	107 [illegible]		Nat. libre 1886	— —	
— 4 c.	101 15		Ostende 3 c.	— —	
— 3	98 50		— 4	107 [illegible]	
— 2 1/2	86 60		— 2 1/2	1[illegible]	
Annuités 4 1/2	— —		Tournai 1871	50 75	
— 4	107 50		— 1886 3 1/2	— —	
— 3	96 —		Gand. 1883	— —	
Cr. com. 4 1/2	— —		— 1888	— —	
— 3	110 80		— 1890	99 —	
— 2	— —		Liège 1887	98 —	
Lots 1869	— —		— 1890	128 50	
— de 1881	101 35		Ypres 1871	— —	
Anvers 1887 Rb.	95 25		— 1874	— —	
Non libéré 1887	— —		— 1878	100 75	

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes PEAU ET DES MALADIES DE LA dartres, eczémas, ulcères varqueux *Traitement* [illegible] PAR M. VANDENDRIESSCHE Médecin-consultant spécialiste LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE CONSULTATIONS PARTICULIÈRES tous les jours de 9 à 6 h. et par correspondance

DÉPURATIF INCOMPARABLE *Le Grand Régénérateur du Sang* ROB LECHAUX BORDEAUX **ROB LECHAUX** Sucs végétaux concentrés de Cresson et de Salsepareille rouge **FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG** Donne la Santé, la Force, la Vie Médaillés d'Or et Diplômes d'Honneur A TOUTES LES EXPOSITIONS Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG Dépôt général: MAISON LECHAUX, Pharmacien-Chimiste Place Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 67

TRAHIE!

Il ne savait comment s'exprimer, ignorant le nom à donner; assez agacé du sourire un peu moqueur qu'il croyait surprendre sur le visage de cette femme. Il lui était difficile en vérité de dire clairement ce qu'il désirait et il s'irritait à part lui de se voir un peu ridicule.

— Mais il n'y a personne, fit-elle. Qui demandez-vous?

— Je devais venir ici cet après-midi. On m'attend.

Il souffrait de cet interrogatoire dans lequel il s'embarrassait chaque instant davantage.

— On n'a pu vous donner rendez-vous ici, fit la femme déjà défiante.

— Je vous dis que si.

— Pas ici, l'appartement est vide, on a enlevé les meubles avant-hier. Si on vous a dit de venir ici, on s'est moqué de vous!

Il demeurait interdit de cette révélation; cette fois il comprenait bien, c'était fini: Marthe s'était jouée de lui plus cruellement encore en le laissant attendre sans même essayer de lui éviter cet affront.

Il sortit de la maison la colère au cœur et l'injure à la bouche. Il ne pouvait douter maintenant: elle était la maîtresse de Valleuse, et elle l'était donnée par simple dépit ou par sensualité, comme une fille.

D'ailleurs combien avait-elle compté d'amants entre Valleuse et lui?

Il pouvait bien dire qu'elle ne lui en avait jamais imposé; il avait toujours su de quoi elle était capable!

Malgré lui, il attendit quelques instants *encore* devant la porte, avec l'espoir secret qu'elle pouvait encore venir, et le cœur plein de rage il se résigna finalement à partir. Ah! elle voulait le rendre ridicule, eh bien! il ne capitulerait pas, il ne renoncerait pas à la lutte. Il le voulait maintenant, ne fût-ce que par amour-propre, et pour la réponse se dédaigneusement ensuite, comme un jouet dont on est dégoûté!

Il était très-heures : pour avoir les apparences vis-à-vis du collègue auquel il avait si fièrement annoncé sa sortie, il flana encore une heure sur les quais avant de rentrer au ministère. Il allait en regagner l'un quand il flânait entre les berges de pierres sous ses réflexions, s'arrêtant parfois, tant, à regarder machinalement les pêcheurs alignés qui jetaient méthodiquement leurs lignes, les relevant quand le courant entraînait le bouchon trop loin d'eau, pour les rejeter encore, du même mouvement mécanique, au même point.

Vraiment, quand il y réfléchissait encore, il ne comprenait plus! Comment Marthe avait-elle si brusquement changé; pourquoi lui avait-fait à deux reprises des avances si nettes que l'homme le plus ridiculement mâle n'aurait pu s'y tromper, pour le la onerser sans pitié? Et son esprit s'affermissait davantage dans cette pensée, que Valleuse n'était point étranger à ce brusque revirement. Pour-ant, qu'avait-il pu dire, qu'avait-il pu raconter pour le desservir ainsi.

Et sa tristesse s'augmentait d'un désir de cette femme qu'il sentait grandir encore à mesure qu'il comprenait combien il était loin d'elle, maintenant. A quoi bon chercher à se dissimuler? Il était pris plus violemment, plus inexorablement que jamais, par une folle passion de chair, et cela était venu tout d'un coup, brutalement, dès qu'il avait eu la certitude qu'elle l'abandonnait. Il la désirait malgré ses mépris, à cause de ses mépris peut-être, il la voulait plus violemment que la première fois, lorsque, chez lui, il avait tenté cette première réconciliation, succombant à la griserie de cette chair jeune, de ce regard captivant, dont il avait gardé dans l'œil comme une fascination.

Qu'importe dès-lors pour le tenir ainsi sous le joug.

C'était en vérité incroyable: mais aucune femme n'avait encore eu sur lui cet empire, il en subissait qu'il ne serait détaché de Lucie et le plus facilement du monde, incapable de comprendre, au milieu de son trouble, que la possession assurée seule la lui faisait indifférente, qu'il eût éprouvé le même tourment si le lendemain elle se fût refusée et si elle avait persisté dans sa résolution.

Quand il entra au ministère, il courut à l'huissier.

— Vous n'avez pas reçu de dépêche pour moi? demanda-t-il.

— Non monsieur, mais une dame est venue. Il eut comme un éblouissement tant est joie était vive.

— Elle n'a rien laissé?

— Elle est revenue deux fois?

— Oui monsieur, à deux heures et tout à l'heure.

C'était Marthe, il n'en pouvait douter un instant.

Il eut un moment la tentation de demander des détails : la couleur des cheveux, la taille quelque chose qui la fît reconnaître, mais il eut honte; devant cet homme qui le regardait déjà un peu étonné, de perdre aussi inquiet, de laisser soupçonner cette intrigue.

Ce qu'il ne comprenait pas, c'est qu'elle l'eût laissé attendre ainsi, alors qu'elle pouvait si facilement lui éviter cet ennui.

Il devait y avoir quelque chose, cependant, il le savait et en avait implicitement. Mais dans le fond du cœur il trouvait une joie immense à penser que l'on n'était pas fini, que son désespoir de tout à l'heure était chimérique!

Si elle n'avait plus voulu le voir, elle ne serait pas compromise en venant de venir par deux fois [illegible] lère; il la trouvait même stupéfiante [illegible] rudente. Il n'y avait vraiment que Lucie qui pût justifier de pareilles folies; il devait donc espérer.

Quand il rentra dans le bureau son collègue, en l'entendant, mit le nez à la porte :

— Eh bien! j'avais raison de vous demander des explications pour répondre aux visites. Une dame est venue deux fois, paraît-il.

— Ah! vous savez! dit-il, fort satisfait que ce détail n'eût point été spécu.

— Oui, ma-l'histoire ne dit pas si la dame était mystérieuse et vo lée.

— Non, mais elle dit qu'elle était fort jolie, je puis vous renseigner sur ce point.

— Heureux Serbanne! Que diable pouvez-vous bien en faire!

— Vous le voyez : je les manque!

— Et vous les rattrapez quelquefois?

— Naturellement!

En somme, ma-ntenant, il était enchanté de sa journée; c'était un retard et voilà tout. Le mal pouvait être facilement réparé.

XV

Jules venait à peine de sortir, afin de se rendre chez madame de Bienic et lui remettre la lettre écrite pour elle pendant la nuit qu'Hélène le cherchait dans la maison, dans les allées du jardin, inquiète, sans savoir exactement pourquoi, de cette absence; — une demi-heure avant, il était entré dans sa chambre où, contre son habitude elle était encore couchée à cette heure, il l'avait embrassée un peu distraitement; elle y avait à peine répondu, affectant d'être plongée dans le demi-sommeil pour pouvoir se dispenser de parler.

Où pouvait-il être maintenant, pourquoi avait-il disparu?

Pas plus que la nuit précédente, elle n'avait pu trouver le sommeil; et, pendant son insomnie, elle était demeurée au milieu de ses pensées tristes, accablée de son mal : elle comprenait bien que cela ne pouvait durer ainsi, qu'il fallait une fin!

Un moment elle avait songé à une séparation qui suivrait un éclat : mais elle ne pouvait s'y résoudre. Elle préférait suivre le conseil de Marthe, l'emmener loin, le sauver de cette honte, abandonner la complice à ses remords.

Elle avait bien tenté de s'imaginer encore qu'un l'avait trompée, que tout cela était mensonge, et tout aussitôt elle se rendait compte, si Marthe avait formulé nettement cette accusation très grave, que le scandale était public, que tout le monde en était informé déjà.

Et pendant que, plongée dans l'obscurité, étendue sur ce lit qui lui refusait le sommeil elle songeait tristement, dans la chambre voisine elle entendait Jules remuer, se promener, ouvrir et fermer la fenêtre qui grinçait avec un bruit strident au milieu du silence de la nuit.

Un moment inquiète, elle s'était soulevée sur son oreiller, il lui semblait qu'elle avait entendu ouvrir la porte, qu'il était sorti! — et de suite il lui était venu la pensée d'un rendez-vous dans une des pièces éloignées de la maison. C'est été le comble en vérité!

Puis elle s'était rassurée bientôt, songeant que Lucie habitait la même chambre que Maurice : elle ne pouvait sortir ainsi au milieu de la nuit!

D'ailleurs, quelques instants après, le bruit avait repris; elle entendit le déplacement d'une chaise, et comprit qu'il était assis devant sa table.

Maintenant, son esprit inoccupé s'appliquait à deviner les mouvements qu'il accomplissait dans sa chambre, à reconnaître au bruit des objets qu'il déplaçait.

Par une phénoménie naturel, elle apprenait ainsi sans soupçonner à oublier un moment ses tristesses, absorbée dans ce travail d'attention, le regard rivé sur la ligne de lumière dorée qui filtrait sous la porte et semblait la fasciner dans un éblouissement.

Le matin était arrivé enfin; maintenant elle cherchait son mari sans pouvoir le rencontrer, elle voulait le voir : comme pendant la nuit, il lui vint encore la pensée qu'il était peut-être caché avec Lucie. Elle frémit au songeant au supplice qu'il lui faudrait endurer si elle ne pouvait le sentir absent un moment sans être hantée de cette crainte! La nécessité d'une solution immédiate, brutale s'imposait plus nettement encore à son esprit.

(A suivre) MAXIME PAZ.